



OCCE AUTONOMES
& SOLIDAIRES

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DE L'ISERE

Association Loi 1901
Siège social : 5 rue Fédérico Garcia Lorca
38100 GRENOBLE

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2009

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DE L'ISERE**

Association Loi 1901
Siège social : 5 rue Federico Garcia Lorca
38100 GRENOBLE

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2009

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception des points décrits dans les paragraphes suivants ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Conformément aux statuts de votre association, les "*coopératives scolaires*" et les "*foyers coopératifs affiliés*" sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « *siège départemental* » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des "*coopératives scolaires*", les "*foyers coopératifs affiliés*" et le "*siège départemental*".

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que les comptes rendus financiers de 3 461 coopératives scolaires et foyers coopératifs sur les 3 776 attendus ont pu être intégrés dans les comptes annuels de l'association (contre 3 551 sur 3 613 lors de l'exercice précédent) ;
- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels agrégés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat et des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de justifications complémentaires à la description motivée de notre opinion exprimée dans la première partie de notre rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur

la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Fait à Boulogne, le 14 janvier 2010

AUDIT FRANCE

Commissaire aux comptes

Représenté par Hervé WILLI

Commissaire aux comptes

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "H. Willi", is written over a horizontal blue line.

BILAN DE L'ASSOCIATION

OCCE DE L'ISERE (38)

ACTIF	31.08.2009			31.08.2008	PASSIF	31.08.2009	31.08.2008
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	2 594,40	2 594,40			Fonds associatif	184 322,67	152 746,20
Terrains					Report à nouveau	4 292 122,41	4 255 450,45
Constructions					Résultat de l'association	-78 777,28	242 779,19
Installations et matériels d'activités	68 468,71	42 510,20	25 958,51	51 132,99	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Autres immobilisations corporelles	38 324,88	26 701,31	11 623,57		Subventions d'investissement		
Immobilisations en cours					TOTAL FONDS PROPRES	4 397 667,80	4 650 975,84
Prêts OCCE					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Titres immobilisés					Provisions pour risques		
Autres prêts					Provisions pour charges	8 672,42	8 954,60
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions	11 865,14	20 393,34
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	109 387,99	71 805,91	37 582,08	51 132,99	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	20 537,56	29 347,94
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	6 051,91		6 051,91	5 039,60	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers	4 108,19		4 108,19	10 428,90	Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE	2 228,32		2 228,32	2 281,00	Fournisseurs	11 909,22	11 264,52
Autres créances (dont erreurs débitrices)	55 968,38		55 968,38	60 522,71	Dettes fiscales et sociales	4 822,94	6 064,40
Valeurs mobilières de placement				217 478,45	Comptes courants OCCE	6 889,71	1 035,79
Disponibilités	4 550 250,68		4 550 250,68	4 570 143,55	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	167 931,03	190 297,11
Ecart virements internes entre coopératives					Ecart virements internes entre coopératives	53 244,64	28 965,45
Charges constatées d'avance	6 860,01		6 860,01	923,85	Produits constatés d'avance	46,67	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 625 467,49		4 625 467,49	4 866 818,06	TOTAL DETTES	244 844,21	237 627,27
TOTAL GENERAL	4 734 855,48	71 805,91	4 663 049,57	4 917 951,05	TOTAL GENERAL	4 663 049,57	4 917 951,05



COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

OCCE DE L'ISERE (38)

COMPTE DE RESULTAT	2008/2009	2007/2008
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>		
Cotisations perçues	806 079,72	831 490,55
Ventes de produits pour cessions	1 030 194,78	1 123 346,24
Prestations de service et animations	1 226 290,26	1 346 006,94
Subventions d'exploitation	3 013 769,73	3 473 291,48
Produits divers de gestion courante	519 238,58	462 708,82
Reprises sur provisions	2 495,52	8 193,52
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées	20 000,00	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	6 618 068,59	7 245 037,55
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>		
Achats de fournitures à céder	697 103,05	722 761,12
Variation des stocks de fournitures à céder	-159,44	-947,09
Achats de fournitures administratives		
Variation des stocks de fournitures administratives	-852,87	311,37
Autres achats et charges externes	5 448 209,30	5 756 572,67
Impôts et taxes	1 161,04	1 139,16
Salaires bruts	55 719,05	54 509,35
Charges sociales	19 372,11	18 326,13
Autres charges	306 462,26	370 650,63
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	190 752,43	210 311,59
Dotations aux provisions	2 213,34	
Engagements à réaliser sur subventions affectées	11 471,80	20 000,00
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	6 731 452,07	7 153 634,93
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-113 383,48	91 402,62
<i>PRODUITS FINANCIERS</i>		
Produits autres valeurs mobilières		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	50 885,48	103 799,32
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	50 885,48	103 799,32
<i>CHARGES FINANCIERES</i>		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	50 885,48	103 799,32
RESULTAT COURANT (I + II)	-62 498,00	195 201,94
<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>		
Sur opérations de gestion	111 733,40	163 762,38
Sur opérations en capital		15 294,17
Reprises sur amortissements et provisions		10 909,00
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	111 733,40	189 965,55
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>		
Sur opérations de gestion	128 012,68	142 388,30
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	128 012,68	142 388,30
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	-16 279,28	47 577,25
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	-78 777,28	242 779,19

TOTAL DES PRODUITS

6 780 687,47

7 538 802,42

TOTAL DES CHARGES

6 859 464,75

7 296 023,23

ANNEXE DE L'ASSOCIATION

OCCE DE L'ISERE (38)

Du bilan de l'association, avant répartition, de l'exercice clos le 31 août 2009. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :

	Exercice clos	précédent
Total du bilan :	4 663 049,57 €	4 917 951,05 €
Résultat de l'exercice :	-78 777,28 €	242 779,19 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	3 776	3 613
dont coopératives et foyers agrégés :	3 461	3 551
dont coopératives et foyers non agrégés :	315	62
Nombre de coopérateurs :	117 508	117 069

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Pour la première fois en 2008/2009, les heures de bénévolat des mandataires liées à la gestion administrative de la coopérative scolaire ont été recensées à partir des comptes rendus d'activité statutaire renseignés.

Ainsi, les heures de bénévolat déclarées par les mandataires en 2008/2009 s'élèvent à 5 277 heure(s) soit un équivalent temps plein de 3 personne(s).

L'exercice est aussi marqué par une baisse sensible des subventions expliquant la perte dégagée.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens.
- Les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs.
- Les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- Les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- Les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés,

2.3 Retraitements d'agrégation

Les opérations entre le siège et les coopératives n'ont pas été annulées. Ces opérations concernent principalement :

- Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et versées au siège départemental,
- Les produits pour cessions achetés par les coopératives scolaires au siège départemental,
- Les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires n'ont pas été éliminées, car jugées non significatives.

A titre d'information, les cotisations collectées par les coopératives et versées au siège départemental sont peu significatives : elles s'élèvent en 2008/2009 à 186 188 € soit environ 2,71% du total des charges de l'exercice.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif :	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.		
Report à nouveau :	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.		
Résultat exercice :	-78 777,28	{	17 659,08 pour le siège départemental
		{	-96 436,36 pour les C.R.F. agrégés
Autres créances :	55 968,38	{	0,00 pour le siège départemental
		{	55 968,38 pour les CRF agrégés correspondant (par exception au principe énoncé en 1.1
à des produits à recevoir comptabilisés dans	86		C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Autres dettes :	167 931,03	{	67 944,14 pour le siège départemental
		{	99 986,89 pour les CRF agrégés correspondant (par exception au principe énoncé en 1.1
à des charges à payer comptabilisées dans	297		C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Disponibilités :	4 550 250,68	{	257 301,48 pour le siège départemental
		{	4 292 949,20 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			1 240,38 par C.R.F. agrégé.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotation amortissements et gros équipement :	190 752,43	{	13 550,91 pour le siège correspondant à la dotation aux amortissements
		{	177 201,52 pour les CRF agrégés correspondant aux investissements effectués par les coopératives
soit en moyenne environ			51,20 par C.R.F. agrégé.
Total des produits :	6 780 687,47	{	305 957,33 pour le siège départemental
		{	6 474 730,14 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			1 870,77 par C.R.F. agrégé.
Total des charges :	6 859 464,75	{	288 298,25 pour le siège départemental
		{	6 571 166,50 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			1 898,63 par C.R.F. agrégés
Résultat net moyen :			-27,86 par C.R.F. agrégé.

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par un Ministère	0,0	0,0
Personnel détaché par la Fédération	1,0	1,0
Contrats aidés	0,0	0,0
Régime général	3,0	4,0
Total	4,0	5,0

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	2 189	2 258
CRF contrôlés sur pièces par le siège départemental	134 dont 1 non reçu	107 dont 7 non reçus
Coopératives participant à la mutualisation de la trésorerie	909 (hors siège)	894
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	3	3
Participants aux séances de formation (estimation)	75	75

BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE DE L'ISERE (38)

ACTIF	31.08.2009			31.08.2008	PASSIF	31.08.2009	31.08.2008
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	2 594,40	2 594,40			Fonds associatif	184 322,67	152 746,20
Terrains					Résultat de l'exercice (siège de l'association)	17 659,08	31 576,47
Constructions					SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Installations et matériels d'activités	68 468,71	42 510,20	25 958,51	51 132,99	Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	38 324,88	26 701,31	11 623,57				
Immobilisations en cours					TOTAL FONDS PROPRES	201 981,75	184 322,67
Prêts OCCE					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Titres immobilisés					Provisions pour risques		
Autres prêts					Provisions pour charges	8 672,42	8 954,60
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions	11 865,14	20 393,34
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	109 387,99	71 805,91	37 582,08	51 132,99	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	20 537,56	29 347,94
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	6 051,91		6 051,91	5 039,60	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers	4 108,19		4 108,19	10 428,90	Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE	2 228,32		2 228,32	2 281,00	Fournisseurs	11 909,22	11 264,52
Autres créances					Dettes fiscales et sociales	4 822,94	6 064,40
Valeurs mobilières de placement				217 478,45	Comptes courants OCCE	6 889,71	1 035,79
Disponibilités	257 301,48		257 301,48	48 382,39	Autres dettes	67 944,14	103 631,86
Charges constatées d'avance	6 860,01		6 860,01	923,85	Produits constatés d'avance	46,67	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	276 549,91		276 549,91	284 534,19	TOTAL DETTES	91 612,68	121 996,57
TOTAL GENERAL	385 937,90	71 805,91	314 131,99	335 667,18	TOTAL GENERAL	314 131,99	335 667,18

**COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL
OCCE DE L'ISERE (38)**

COMPTE DE RESULTAT	2008/2009	2007/2008
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>		
Cotisations perçues	193 888,20	187 310,40
Ventes de produits pour cessions	24 191,63	24 181,00
Prestations de service et animations	46 850,59	55 328,11
Subventions d'exploitation	535,85	1 066,48
Produits divers de gestion courante	230,33	1 870,19
Reprises sur provisions	2 495,52	8 193,52
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées	20 000,00	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	288 192,12	277 949,70
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>		
Achats de fournitures à céder	41 392,52	38 405,66
Variation des stocks de fournitures à céder	-159,44	-947,09
Achats de fournitures administratives		
Variation des stocks de fournitures administratives	-852,87	311,37
Autres achats et charges externes	124 672,37	144 836,14
Impôts et taxes	1 161,04	1 139,16
Salaires bruts	55 719,05	54 509,35
Charges sociales	19 372,11	18 326,13
Autres charges	19 690,94	30 001,94
Dotations aux amortissements	13 550,91	16 339,74
Dotations aux provisions	2 213,34	
Engagements à réaliser sur subventions affectées	11 471,80	20 000,00
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	288 231,77	322 922,40
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-39,65	-44 972,70
<i>PRODUITS FINANCIERS</i>		
Produits autres valeurs mobilières		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	16 154,06	39 786,79
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	16 154,06	39 786,79
<i>CHARGES FINANCIERES</i>		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	16 154,06	39 786,79
RESULTAT COURANT (I + II)	16 114,41	-5 185,91
<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>		
Sur opérations de gestion	1 611,15	22 278,46
Sur opérations en capital		15 294,17
Reprises sur amortissements et provisions		10 909,00
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 611,15	48 481,63
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>		
Sur opérations de gestion	66,48	11 719,25
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	66,48	11 719,25
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	1 544,67	36 762,38
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	17 659,08	31 576,47

ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Du bilan du **siège départemental** avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2009, dont le total est de 314 131.99 € et du compte de résultat de l'exercice qui présente un excédent 17 659.08 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du Siège Départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le Siège Départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le Siège Départemental est une composante de l'Association départementale comme les coopératives scolaires du département affiliées à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du siège départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières.

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. II c).

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	2 594,40			2 594,40
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités	68 468,71			68 468,71
Agencements & aménagements divers	22 589,26			22 589,26
Matériel de transport				
Matériel informatique	8 607,59			8 607,59
Mobilier de bureau	7 128,03			7 128,03
Immobilisations en cours				
Total	109 387,99			109 387,99

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%	2 594,40			2 594,40
Constructions et agencements	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%	32 639,86	9 870,34		42 510,20
Agencements & amén. divers	10%	7 295,09	3 670,60		10 965,69
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	8 597,62	9,97		8 607,59
Mobilier de bureau	20%	7 128,03			7 128,03
Total		58 255,00	13 550,91		71 805,91

2. Immobilisations financières

Néant

3. Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de fournitures pédagogiques à céder aux coopératives. Ils sont évalués selon la méthode «premier rentré, premier sorti».

Stock fournitures pédagogiques à céder	1 522.34
Stock fournitures administratives	<u>4 529.58</u>
	6 051.91

4. Avances et acomptes versés

Néant

5. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	1 690,95		1 690,95
Usagers autres	2 417,24		2 417,24
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
Total	4 108,19		4 108,19

6. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Union Régionale OCCE Rhône-Alpes	96.32
AD69 OCCE du Rhône	<u>2 132.00</u>
	2 228.32

7. Autres créances

Néant

8. Valeurs Mobilières de Placement

Néant (compte de l'AD38 passé en TRESOFT et donc mutualisé avec les autres comptes des coopératives).

9. Disponibilités

CCP	246 177.80
Intérêts courus à recevoir	<u>11 123.68</u>
	257 301.48

10. Charges constatées d'avances

MT2i médecine du travail cotisation 2009 (4/12)	80.38
CNEA cotisation 2009 (4/12)	46.67
Néopost abt machine à affranchir 2009 (4/12)	212.42
MAIF assurance 2009 (4/12)	649.24
Don à la Fédération 2009/2010 (12/12)	<u>5 871.30</u>
	6 860.01

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propre

Le fonds associatif est le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association. Il s'élève à 184 322.67 € au 31/08/2009.

2. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel	8 954,60	2 213,34	2 495,52	8 672,42
Provisions pour charges	8 954,60	2 213,34	2 495,52	8 672,42
Immobilisations financières				
Usagers				
Autres créances				
Provisions pour dépréciations				
TOTAL	8 954,60	2 213,34	2 495,52	8 672,42

Dotations / reprises d'exploitation 2 213,34

Dotations / reprises financières

Dotations / reprises exceptionnelles

Total 2 213,34

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet 2 495,52

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet

Total 2 495,52

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté et 1/3 de mois de salaire au-delà de 10 d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

3. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
DRAC "Jeunes Poètes en Isère"	393,34			393,34
Don Percevalière	20 000,00		8 528,20	11 471,80
Fonds dédiés	20 393,34		8 528,20	11 865,14

4. Emprunts et dettes assimilées :

Nature	Durée et Taux	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Emprunts (a)				
Découverts bancaires				
Autres emprunts				
Total	0	0	0	0

5. Avances et acomptes reçus

Néant

6. Fournisseurs

Fournisseurs	940.56
Fournisseurs, factures non parvenues	10 968.66
	11 909.22

7. Dettes fiscales et sociales

Congés payés (provisions)	1 326.42
Charges sociales/congés payés (provisions)	464.25
Urssaf	1 625.15
Pôle Emploi (ex Assedic)	284.79
Retraite complémentaire Prémalliance	508.98
Prévoyance Apicil	74.36
Formation Professionnelle Continue	538.99
	4 822.94

8. Comptes courants OCCE (crédeurs)

Fédération Nationale	6 889.71
	6 889.71

9. Autres dettes

Coopératives scolaires (créditrices)	275.27
I.E.N. (créditrices)	9 022.51
Arts plastiques (crédeurs)	1 718.92
Service Psychologie Scolaire	596.55
Bourses à reverser aux coopératives	56 330.89
	67 944.14

10. Produits constatés d'avances

Remboursement cotisation 2009 CNEA par la Fédération (4/12)	46.67
	46.67

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	117 508	117 069
Cotisation nationale par coopérateur	0,81 €	0,76 €
Cotisation départementale par coopérateur	0,84 €	0,84 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	193 888,20	187 310,40
Cotisations versées à la Fédération	95 181,48	88 972,44
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	95 181,48	88 972,44

2. Ventes aux coopératives et foyers coopératifs et Prestations de services et animations

a) Ventes aux coopératives et foyers coopératifs

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Agendas et livrets coopératifs	212.00	216.00
Cahiers compta (3 €)	135.00	159.00
Calendriers (1.83 €)	2 653.50	6 335.46
Documentation	170.00	181.00
Logiciels	40.00	40.00
Livres « lire c'est partir » (085 €)	8.50	126.00
Livres « lire c'est partir » (0.90 €)	20 430.00	16 988.95
Ramettes	542.63	134.59
Total	24 191.63	24 181.00

b) Prestations de services et animations

COMPTES	Exercice clos	Exercice précédent
Reprographies – tirages	44 739.63	35 904.07
Assurances collectées et reversées pour les Coop.	Arrêt au 31/08/08	17 932.87
Abonnements A & E	77.00	46.62
Frais de port refacturés	2 033.96	1 444.55
Divers	0	0
Total	46 850.59	55 328.11

3. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ministères		570.20
Subventions conseil général		
Subventions communes		
Subventions CNASEA		
Autres subventions (octroyées par la fédération)	535.85 (dont 442.52 CAC)	496.28 (dont 430.56 CAC)
Total	535.85	1 066.48
Dont versées aux coopératives		570.20

4. Produits exceptionnels

Apurement compte Tresoft	536.65
Fermeture comptes coopératives	164.69
Produits sur exercices antérieurs	909.81
	1 611.15

5. Charges exceptionnelles

Régularisation cotisations trop perçues 2007/2008	57.80
Frais 2007/2008 E.Finet remboursés	8.68
	66.48

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Néant

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

3. Engagement en matière de Droit Individuel à la Formation (DIF)

Conformément à la loi n°2004-391 du 4 mai 2004, instaurant pour les salariés un droit individuel à la formation à hauteur de 21 heures par an par salarié, les droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice s'élèvent à 97 heures.

4. Mise à disposition et bénévolat

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Le siège départemental bénéficie de la mise à disposition à titre gratuit, par la mairie de Grenoble, de locaux dépendant du groupe scolaire situé 5 rue Federico Garcia Lorca (environ 185 m²).

b) Bénévolat

Faute de moyen fiable pour le recenser, le bénévolat n'a pas été valorisé. A titre indicatif, le bénévolat du siège départemental représente environ 1 emploi à temps plein.

5. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

6. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

- **La banque postale :**

La mutualisation des comptes bancaires des coopératives scolaires et foyers coopératifs affiliés, approuvée par l'AG du 22/05/96 s'est poursuivie auprès de la Banque Postale (convention du 23/09/1999) ;

Elle concerne 909 coopératives à la clôture contre 894 pour l'exercice précédent.

Les avoirs du siège départemental sont inclus depuis l'exercice clos le 31/08/09 dans le système de mutualisation décrit ci-après :

a) Fonctionnement

La mutualisation des comptes se traduit par l'ouverture de deux comptes bancaires :

- un compte « centralisateur » (n° 3 662 30 J 028) mutualisant les avoirs des coopératives pour lequel aucun moyen de paiement n'est délivré ;
- un compte « titres » (n°3X280366230001) alimenté par le compte centralisateur.

Ces deux comptes ne sont pas inscrits dans les comptes du siège départemental. Les principales données concernant cette mutualisation sont les suivantes :

	Exercice clos	Exercice précédent
Nb de comptes mutualisés	910 (siège inclus)	894
Solde des comptes mutualisés au 31/08	2 930 161.67	2 674 331.06
Montant des intérêts perçus (avant frais)	37 078.92	97 422.44
Pourcentage perçu par le siège	30% (11 123,68 €)	30% (29 226,73 €)

b) Produits financiers

Les produits financiers résultent des achats et ventes de SICAV effectués tout au long de l'exercice et de la vente de l'intégralité des SICAV détenus à la clôture de l'exercice.

Les SICAV sont vendues avant chaque clôture d'exercice.

La répartition des produits financiers est de :

- 30 % pour le siège départemental
- 70 % pour les coopératives et foyers coopératifs adhérents.